

PRISE EN CHARGE DE L'ANOREXIE MENTALE - PATIENT ADULTE EPP CONNECTÉE

DURÉE :
6H

Document mis à jour en mars 2025

DPC E-LEARNING	
ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 182.4€
PRIX : 444.6€ 100% FINANCÉ	
NUMÉRO D'ACTION : 96592425260	
INTERVENANTE LARA MEISSONIER, INFIRMIÈRE	
PUBLIC CIBLÉ INFIRMIER.ES	

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les TCA (Troubles des conduites alimentaires) se caractérisent par **des perturbations persistantes de l'alimentation ou du comportement alimentaire** entraînant un mode de consommation pathologique ou une absorption de nourriture délétère pour la santé physique ou le fonctionnement social.

Selon l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'impact de ces troubles est considérable **sur la santé physique et psychique des personnes atteintes** mais aussi sur leur qualité de vie, leur vie affective, sociale et professionnelle ainsi que celle de leur famille.

Selon la Haute Autorité de Santé : Les cas d'anorexie mentale sont relativement rares : prévalence en population générale de 0,9 à 1,5 % chez les femmes et de 0,2 à 0,3 % chez les hommes.

L'anorexie mentale est l'une des **premières causes de mortalité prématurée chez les 15-24 ans** ; elle est responsable de 1% de décès par année, soit 6 à 12 fois plus que la population générale. L'anorexie mentale se caractérise donc par la gravité potentielle de son pronostic :

- Risque de décès (suicide, complications somatiques) : il s'agit de la maladie psychiatrique qui engendre le taux de mortalité le plus élevé, jusqu'à 10 % dans les études comportant un suivi de plus de 10 ans.
- Risque de complications somatiques et psychiques nombreuses : défaillance cardiaque, ostéoporose, infertilité, dépression, suicide, etc.
- Risque de chronicité, de rechute et de désinsertion sociale.

La **prise en charge spécialisée des personnes souffrant de TCA** réduit cette mortalité. Par ailleurs, la précocité de la prise en charge améliore le pronostic des TCA

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

Premier tour - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

Actions d'améliorations de vos pratiques.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

Deuxième tour - audit clinique.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.